



Avant d'utiliser l'Apple TV, consultez le *Guide d'utilisation de l'Apple TV* à l'adresse support.apple.com/guide/tv ou téléchargez-le à partir d'Apple Books (si disponible). Conservez cette documentation pour toute référence ultérieure.

Sécurité et manipulation

Sur l'Apple TV, accédez à Réglages > Général > Réglementations et certifications > Sécurité pour prendre connaissance d'instructions importantes concernant la sécurité. Ou consultez la rubrique « Sécurité, manipulation et assistance » du *Guide d'utilisation de l'Apple TV*.

ATTENTION : Le fait de ne pas suivre les présentes instructions de sécurité peut provoquer un incendie, une électrocution ou d'autres blessures, ainsi que des dégâts à l'Apple TV et à d'autres propriétés. Lisez toutes les informations de sécurité avant d'utiliser l'Apple TV.

Batterie et recharge

Ne tentez pas de remplacer vous-même la batterie de la télécommande. Vous pourriez l'endommager, ce qui entraînerait des risques de surchauffe, d'incendie ou de blessure. La batterie au lithium-ion intégrée à la télécommande ne devrait être remplacée ou recyclée que par Apple ou un fournisseur de services agréé, et devrait être recyclée ou mise au rebut séparément des ordures ménagères. Mettez les batteries au rebut conformément aux lois et directives locales relatives à l'environnement. Pour plus d'informations sur les batteries au lithium-ion d'Apple ainsi que sur le remplacement et le recyclage des batteries, consultez la page apple.com/ca/fr/batteries/service-and-recycling. Pour en savoir plus sur la recharge, consultez la rubrique « Informations de sécurité importantes » dans le *Guide d'utilisation de l'Apple TV*.

Réglementation

Les informations de certification réglementaires sont disponibles sur l'appareil. Accédez à Réglages > Général > Réglementations et certifications. Vous trouverez d'autres informations réglementaires dans la rubrique « Sécurité, manipulation et assistance » du *Guide d'utilisation de l'Apple TV*.

Conformité à la FCC et à ISDE Canada

Le présent appareil est conforme à la partie 15 des règles de la FCC ainsi qu'aux CNR d'ISDE Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences préjudiciables, et (2) il doit accepter toute interférence reçue, y compris celles susceptibles d'entraîner un fonctionnement non souhaité.

Conformité aux règles ENERGY STAR®



L'Apple TV se conforme aux lignes directrices d'ENERGY STAR en matière d'efficacité énergétique.

Réduire la consommation énergétique permet de faire des économies et de participer à la conservation de précieuses ressources.

Pour réduire la consommation d'énergie, l'Apple TV est mise en veille par défaut après quinze minutes d'inactivité. Pour mettre en veille immédiatement l'Apple TV ou l'activer, appuyez sur le bouton d'alimentation sur la télécommande. Pour modifier les réglages de mise en veille, accédez à Réglages > Général > Mettre en veille après.

Déclaration de conformité pour l'UE et le R.-U.

Apple Inc. déclare que l'appareil sans fil est conforme à la directive 2014/53/EU et à la Radio Equipment Regulation 2017. Une copie de la Déclaration de conformité est disponible à l'adresse apple.com/euro/compliance. Le représentant européen d'Apple est Apple Distribution International Ltd., Hollyhill Industrial Estate, Cork, Irlande. Le représentant d'Apple au Royaume-Uni est Apple UK Ltd., 2 Furzeground Way, Stockley Park, Middlesex, UB11 1BB.



Restriction d'usage

Cet appareil est limité à une utilisation à l'intérieur et dans des fréquences comprises entre 5 150 et 5 350 MHz. Cette restriction s'applique dans les pays suivants : AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, EL, ES, FI, FR, HR, HU, IE, IS, IT, LI, LT, LU, LV, MT, NL, NO, PL, PT, RO, SE, SI, SK, TR, UA, UK.

Informations sur la mise au rebut et le recyclage



Le symbole ci-dessus signifie que, conformément aux lois et aux réglementations locales, vous devez jeter votre produit ou sa batterie séparément des ordures ménagères. Lorsque ce produit arrive en fin de vie, apportez-le à un point de collecte désigné par les autorités locales. La collecte séparée et le recyclage de votre produit ou de sa batterie lors de sa mise au rebut aident à préserver les ressources naturelles et à s'assurer qu'il est recyclé de manière à protéger la santé humaine et l'environnement. Pour plus d'informations sur le programme de recyclage d'Apple, les points de collecte pour le recyclage, les substances réglementées et d'autres initiatives environnementales, rendez-vous sur apple.com/ca/fr/environment.

Résumé de la garantie limitée d'un an Apple

Apple garantit le présent produit matériel et ses accessoires contre les défauts matériels et de main-d'œuvre pendant une année à compter de la date d'achat initial. Apple ne garantit pas ce produit contre l'usure normale, ni les dommages causés accidentellement ou à la suite d'une mauvaise utilisation. Pour faire réparer votre appareil, appelez Apple ou rendez-vous dans un Apple Store ou dans un centre de services agréé Apple (les options de réparation disponibles peuvent varier en fonction des pays et la réparation peut se limiter au pays d'achat de l'appareil). Des frais téléphoniques et des frais de transport international peuvent s'appliquer

selon la région. Si vous soumettez une réclamation valide selon la garantie, Apple s'engage à réparer, remplacer ou rembourser votre appareil à sa seule discrétion, conformément à la garantie complète et aux conditions de réparation disponibles sur les sites suivants : apple.com/ca/fr/legal/warranty et support.apple.com/fr-ca. Les termes de la garantie s'ajoutent aux droits des consommateurs accordés par les lois locales. Il vous sera peut-être demandé de présenter une preuve d'achat au moment de soumettre une réclamation pendant la période de validité de cette garantie.

Pour les clients australiens : Les garanties de nos produits ne peuvent pas être exclues en vertu du droit de la consommation australien. Vous êtes en droit de demander le remplacement ou le remboursement de votre appareil en cas de défaillance majeure ainsi qu'un dédommagement pour toute perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous êtes également en droit d'obtenir la réparation ou le remplacement de vos appareils si la qualité de ceux-ci n'est pas acceptable sans qu'ils aient fait l'objet d'une défaillance majeure. Apple Pty Ltd, PO Box A2629, Sydney South, NSW 1235. Tél. : 133-622.

© 2022 Apple Inc. Tous droits réservés. Apple, le logo Apple, Apple Books et Apple TV sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays et régions. Apple Store est une marque de service d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays et régions. ENERGY STAR et la marque ENERGY STAR sont des marques déposées appartenant à l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis.
Printed in XXXX. C034-05263-A